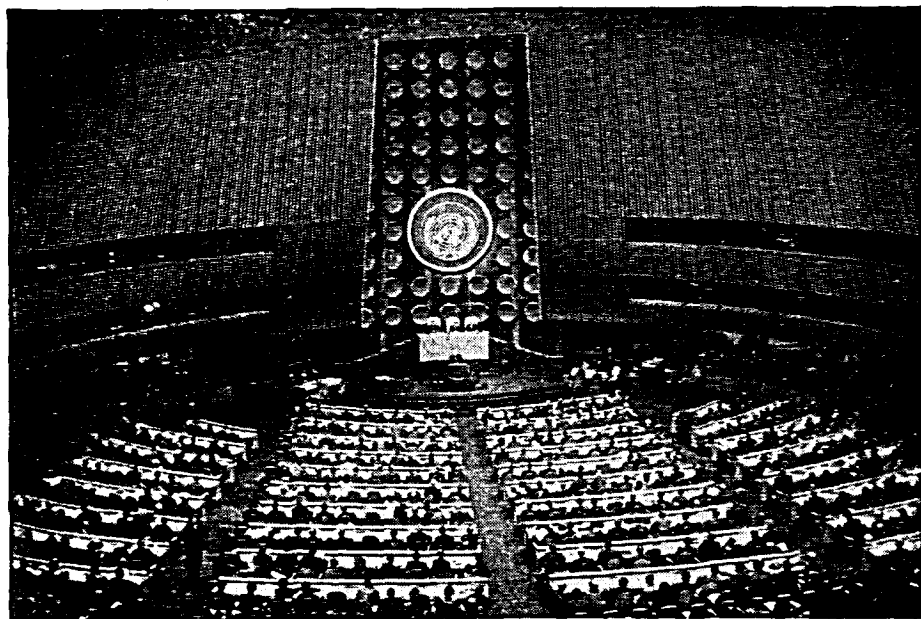


blèmes d'envergure mondiale que posent actuellement le développement économique et les échanges internationaux, l'instabilité monétaire et l'inflation, ainsi que la précarité du respect des droits de l'homme, il serait décevant que le Conseil doive remettre à plus tard l'adoption de mesures positives et se contenter pour le moment de dispositions ne visant qu'à des travaux préliminaires. Sans prétendre que ces tâtonnements et le renvoi à plus tard d'actes concrets eussent pu être évités, et sans sous-estimer les obstacles que les profondes divisions politiques de notre temps opposent à une action internationale plus efficace et plus rapide, il croit toutefois que l'autorité et le prestige du Conseil pourraient se trouver diminués si, dans maints domaines importants, on ne parvenait pas assez tôt à traduire les constatations et les résultats des nombreuses études du Conseil par des mesures destinées à atteindre les buts économiques et sociaux fixés par la Charte.

Il importe de tenir compte de cet avertissement, discret mais judicieux, du président pour juger de la position actuelle du Conseil économique et social et de son aptitude à exercer à l'avenir une action fructueuse. Comme l'a signalé M. Amjad Ali, il est peut-être inévitable que soient différées les solutions concrètes que sollicitent de nombreux problèmes; étant donné cependant que le Conseil, de même que l'organisation mère, existe depuis quelques années seulement, il ne faut pas, non plus, verser dans le pessimisme, mais s'appliquer plutôt à voir le beau côté du tableau et l'œuvre positive accomplie jusqu'ici. Mais on aurait certainement tort de se montrer satisfait et de ne pas admettre qu'un effort persévérant et une attitude positive sont nécessaires, et qu'il reste encore beaucoup à faire pour que le Conseil économique et social réussisse à s'acquitter véritablement du rôle qui lui est assigné dans la réalisation des buts et des principes des Nations Unies.



—Nations Unies

#### SEPTIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Vue d'ensemble de la séance d'ouverture de la septième session de l'Assemblée générale qui a eu lieu dans la salle de l'Assemblée générale, au siège des Nations Unies, dont le bâtiment a récemment été construit.